



# DOJO ST PHILIBERT-TRÉGUNC

[dojo.st.philibert.tregunc@gmail.com](mailto:dojo.st.philibert.tregunc@gmail.com)  
<https://dojo-st-philibert-tregunc.ffjudo.com/>



Siège social : Salle de combat – rue Jacques Prévert – 29910 TRÉGUNC

Club affilié à la FFJDA : N° 06 290140  
SIRET : 794 875 153 00015 – APE : 9312Z

## AUTORISATION PARENTALE DE TRANSPORT

Je soussigné(e), .....

Père \*      mère \*      tuteur \*      du licencié : .....

autorise mon fils\*, ma fille\* à effectuer les trajets liés à son activité sportive, au sein du DOJO ST PHILIBERT-TRÉGUNC, dans le véhicule de Monsieur, Madame : ..... de ce fait, et dans le cas où je ne serais pas joignable, l'autorise à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.

\* *Barrer les mentions inutiles*

Fait à ..... le,      /      / 20

Signature précédée de la mention manuscrite « **lu et approuvé** »

.....      *Signature :*

Mes coordonnées :

M .....

n° S/S : .....

Tél domicile : .....

Tél portable : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence :

M ..... au .....

M ..... au .....

### Règlement intérieur du Club

#### Article 4 - Responsabilité des parents

Les parents doivent remplir la fiche de liaison lors de l'inscription, ils sont responsables de leurs enfants :

- Jusqu' à l'arrivée de l'enseignant ;
- Dans les couloirs et vestiaires du dojo ;
- Après la fin de la séance d'entraînement ;
- Le club ne prend en charge les enfants que dans le dojo ;
- Les mineurs devront être récupérés dans le dojo par les parents ou un adulte autorisé, dans ce dernier cas, une attestation parentale de transport doit être remise au professeur ou à un membre du bureau (téléchargeable sur le site du club) ;
- Ne pas apporter d'objet de valeur au dojo, le club ne peut en aucun cas être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol. Non prévenu, le professeur ou un membre du bureau, qui n'arriverait pas à joindre par téléphone les parents d'un enfant mineur licencié qui ne serait pas pris en charge à la fin des cours, téléphonerait à la Gendarmerie de Pont-Aven pour convenir des démarches à suivre.